

ment modérés, dles dépassent le MILLION, en comptant les enfants des émigrés nés en terre étrangère.

On sait que, d'après les tables de progression destinées au calcul des accroissements de population, un accroissement naturel, par la natalité, de 2.50% par année donne une augmentation de 28% en 10 ans, et produit un doublement de la population en 28 ans. D'après ces données, on peut aisément calculer les pertes causées par l'émigration depuis 1851, c'est-à-dire depuis 56 ans, ou deux fois 28 ans. Tous ceux qui suivent ces questions reconnaissent qu'il n'est pas du tout exagéré d'affirmer que l'accroissement naturel de notre population, par suite de l'excédent des naissances sur les décès, donne une moyenne proportionnelle de 2.50 pour cent par année. Il s'en suit donc que la population canadienne française de la province de Québec aurait dû doubler deux fois depuis 1851. Comme alors elle était, d'après le recensement officiel, de 669,528, il faut nécessairement conclure qu'elle devrait être aujourd'hui, si nous n'avions subi aucune perte, de 2,678,112.

Maintenant voulez-vous connaître le nombre approximatif de Canadiens français de naissance ou d'origine qui vivent loin des rives aimées de notre Saint-Laurent, vous n'avez qu'une petite soustraction à faire. En 1901, d'après le recensement officiel, nous avions dans la province de Québec une population canadienne-française de 1,322,115, mais aujourd'hui on peut admettre que nous sommes, en chiffres ronds, 1,500,000 ; or retranchez ce dernier chiffre de 2,678,112, notre